

Note de conjoncture

> Analyse économique de la filière Céréales de FranceAgriMer



• numéro 09 / mai 2012 / Situation céréalière française

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

En avril, deux mouvements se distinguent sur les données de prix à la production. D'une part, l'inversion de la tendance à la baisse du prix ferme du blé dur qui était ininterrompue depuis septembre 2011. D'autre part, la très forte progression du prix ferme de l'avoine qui gagne 28 €/t.

En €/t	avril 2012	avril 2011
	Prix fermes	Prix fermes
Blé tendre	196	218
Blé dur	256	247
Orge mouture	187	162
OBH*	195	163
OBP**	215	187

*OBH : Orges Brassicoles d'Hiver
**OBP : Orges Brassicoles de Printemps

Source : FranceAgriMer

Pour les autres espèces, peu de changements par rapport au mois précédent : recul de moins de 5 €/t sur le triticale et les orges brassicoles de printemps, gain de moins de 5 €/t sur le maïs et les orges fourragères et prix quasi inchangés pour les orges de brasserie d'hiver et le blé meunier.

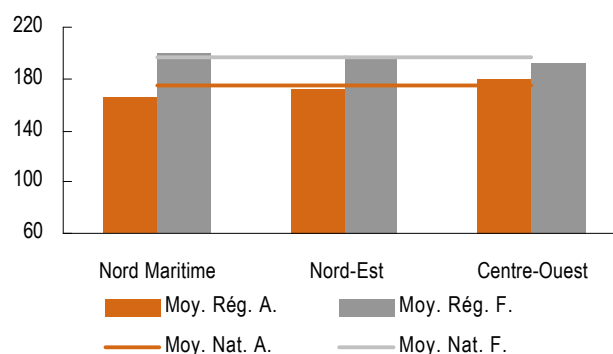
Comparés aux prix d'avril 2011, les prix actuels sont donc inférieurs de -8 à -10 % pour le blé meunier, le maïs ainsi que le triticale, différentiel qui s'est aggravé par rapport au mois précédent. L'avoine est le grand gagnant de cette campagne et franchit un nouveau record. Son prix actuel bénéficie d'un bonus de +30% par rapport au prix d'avril 2011 (soit plus de 50 €/t) et de plus de 30 €/t par rapport au blé meunier. La part des achats réalisés en modalité ferme progresse de 70 à 78 %.

> Blé tendre

Le prix du blé meunier est resté quasi inchangé en avril, à 196 €/t, interrompant ainsi la progression régulière observée au cours des 6 derniers mois. Au niveau local, les écarts se maintiennent dans un intervalle maximum de 7 €/t, le Nord Maritime pratiquant toujours les prix les plus attractifs.

Le mois dernier, le différentiel par rapport aux prix de l'an passé était tombé à seulement -2%. En avril, l'écart s'est de nouveau creusé, atteignant -10 %, soit un prix inférieur de 21 euros à celui d'avril 2011.

Blé tendre : prix payés aux producteurs en €/t

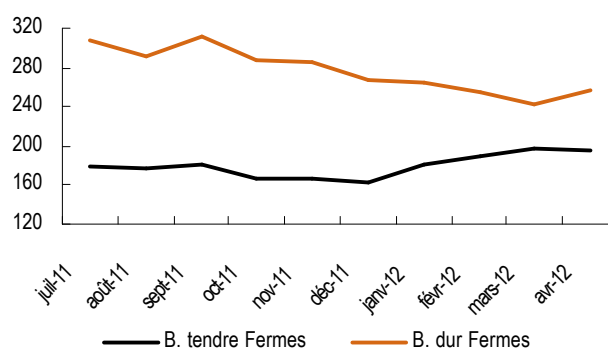


Source : FranceAgriMer

> Blé dur

C'est enfin la fin de la dégringolade pour le blé dur. Au cours du dernier semestre, le prix payé aux producteurs pour une

Blé : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



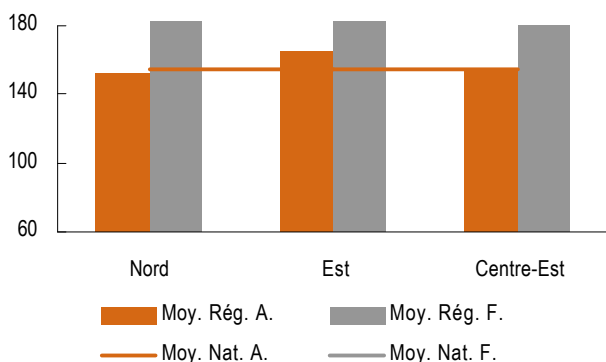
Source : FranceAgriMer

tonne de blé dur a perdu 70 euros. En avril, le prix du blé dur reprend des couleurs et gagne 14 euros. La tonne de blé dur s'échange donc à présent à 256 €/t et le différentiel de prix par rapport au blé meunier se redresse de 45 €/t à 60 €/t. Après ces corrections, le prix actuel du blé dur est à présent plus élevé que celui d'avril 2011 (+ 10 euros).

> Orges

Les prix des différentes variétés d'orges se sont nettement resserrés en avril. En effet, les orges fourragères ont maintenu le cap à la hausse (+ 4 €/t, à 187 €/t). Les orges brassicoles de printemps ont une nouvelle fois chuté, perdant 5 euros, à 215 €/t, alors que les orges brassicoles d'hiver se sont maintenus inchangés à 195 €/t.

Orge de mouture : prix payés aux producteurs en €/t

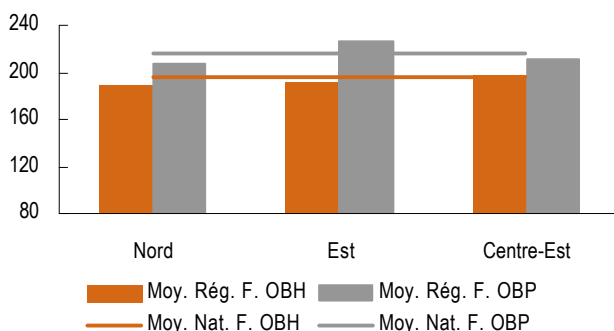


Source : FranceAgriMer

Les orges enregistrent la plus grande proportion d'achat en modalité d'acompte parmi les espèces enquêtées. Cette part dépasse 40 % dans le cas des orges brassicoles d'hiver et 30 % pour les orges fourragères.

Au niveau régional, les prix se tiennent dans une fourchette de 13 €/t pour les orges de mouture, 18 €/t pour les brassicoles de printemps et seulement 9 €/t pour les brassicoles d'hiver.

Orge de brasserie : prix payés aux producteurs en €/t



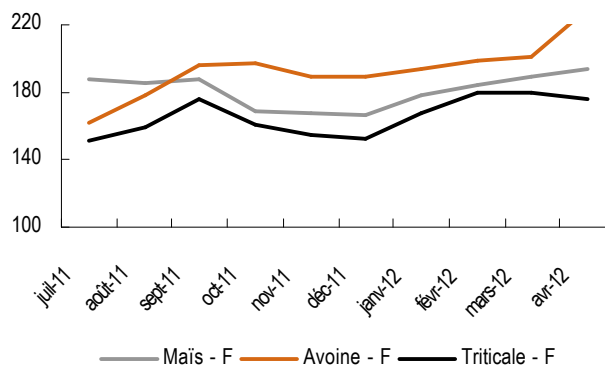
Source : FranceAgriMer

> Maïs

Sans changement sur le mois, le prix du maïs poursuit le léger mouvement haussier amorcé après le mois de décembre et gagne de nouveau 5 €/t, pour pratiquement rattraper le niveau du prix du blé meunier, à 194 €/t. Le mois dernier, le prix du maïs était presque équivalent à celui pratiqué à la même période l'an passé. Ce mois-ci, le différentiel se creuse, avec un prix actuel inférieur de 17 euros à celui d'avril 2011.

Déjà très comparables, les situations de prix à l'échelle régionale se sont encore rapprochées, puisque l'écart de prix maximum entre deux regroupements régionaux n'est plus que de 2 €/t. 84 % des achats ont été réalisés en modalité ferme, ce qui représente la plus importante proportion parmi les espèces enquêtées.

Maïs/avoine/triticales : prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

> Avoine et triticales

Le prix ferme de l'avoine a progressé régulièrement mais faiblement depuis novembre 2011. En avril, il a bondi de 28 €/t, à 229 €/t. C'est un prix inédit, dépassant les records relevés au cours de l'hiver 2007/08 (autour de 215 €/t). L'avoine est donc la deuxième espèce la plus chère, s'échangeant à seulement 27 €/t de moins que le blé dur.

A l'inverse, le prix du triticale perd 4 €/t sur le mois et s'achète à 20 euros de moins que le blé meunier, à 176 €/t.

En €/t	avril 2012	avril 2011
	Prix fermes	Prix fermes
Maïs	194	211
Avoine	229	176
Triticale	176	191

Source : FranceAgriMer

Source prix à la production : Enquête mensuelle des services régionaux de FranceAgriMer



La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Fabien Bova.
 Rédaction : Unité Enquêtes et données filières / services des Bases d'information économique - D. Brulé/dominique.brule02@franceagri.fr - N° ISSN - 2115-3019 - Copyright 2012 : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.

12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex -
 Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagri.fr
 www.agriculture.gouv.fr